



MANUEL DES ÉPREUVES

le 17.11.2024

-SWIMRUN

Olympique de Nouméa Triathlon

- Promenade Pierre Vernier



CONTENU

Description

Page

Partenaires 3

Comment s'inscrire ? 4

Récupérer son matériel 4

Les horaires 4

Distances, tours 5

Mon matériel 5

Information générale, règlement 6

Infos aux équipes 7

Les transitions 7

Briefing avant l'épreuve 7

Carte d'accès 8

Parcours map 8



Partenaires

Remerciements à nos partenaires

Commune de Nouméa



Ligue Calédonienne de Triathlon



Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font sur le site inlive.nc. jusqu'au
Vous devez fournir votre N° de licence, ou bien un pass compétition en téléchargement avec certificat médical.

Pour les enfants une autorisation parentale est demandée.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter l'organisation à

olympiquenoumeatri@gmail.com

Nathalie Viratelle Présidente OLYTRI 781278

Récupérer son matériel

Vous devez suivre les informations sur la course «inlive.nc», les heures d'émargement ainsi que la distribution des dossards et des puces se font en général 1 heure avant le début de l'épreuve, pour les concurrents qui participent à la coupe NC de triathlon, vous avez votre N° de dossard à l'année. (uniquement pour les épreuves Coupe NC)

Jours et horaires

TIME	ACTIVITÉS
6h00	Emargement
6h15	Briefing
6h30	Départ Femmes / Hommes / équipes Séries
8h00	Podiums



Distances

Swimrun	Natation	Course à pied
<i>Junior à Vétéran</i>	<i>2 sections de 400m</i>	<i>5 km</i>

Mon matériel autorisé

NATATION	Lunettes, Bonnet obligatoire, maillot de bain / tri-fonctions montre, plaquettes, pull boy
COURSE À PIED	<i>Chaussures, chaussettes, casquettes, lunettes de soleil, dossard, porte-dossard, lampe frontale, tee shirt obligatoire (homme)</i>

Mon matériel non autorisé

NATATION	Palmes, Tubas
COURSE À PIED	<i>écouteurs, smartphone</i>



LICENCES et PASS COMPETITION

Inscriptions des licenciés compétition Fédération Française de Triathlon : fournir la licence de triathlon en cours de validité pour l'année de la course.

Pour les non-licenciés ou licenciés Loisir ou dirigeant FFTRI, un Pass-compétition doit être souscrit directement auprès de inlive.nc qui vous donnera un N° de Pass Compétition. Les modalités pour souscrire le Pass Compétition sont en ligne sur le site inlive.nc. Le N° de Pass Compétition obtenu lors de la souscription doit être indiqué au moment de l'inscription en ligne. La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de 1 an à la date d'inscription est obligatoire.

Toute inscription non complète ne sera pas validée :

Pour les licenciés compétition : Licence 2024, N° de Licence, Nom du club

Pour les licenciés Loisir/Dirigeant : Certificat médical, N° Pass Compétition, N° de Licence, Nom du club

Pour les non licenciés : N° Pass Compétition, Certificat médical, Indiquer NON Licencié et Pas de Club

REGLEMENTATION APPLICABLE

Règles de course selon la réglementation sportive de la Fédération

Française de Triathlon, consultable sur : <http://www.evreuxactri.com/medias/files/2020-rgs-2020.pdf> Bonnet obligatoire Club non fourni. Accessoires de flottaison interdits. Restitution de la puce inlive.nc (5000f de facturation). Aide extérieure interdite. Les décisions d'arbitre sont sans appel. Respect des commissaires.

Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels et des commissaires. L'organisation est couverte par une assurance à responsabilité civile.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel. Une équipe médicale est présente sur le parcours. Elle se réserve le droit d'arrêter tout participant dont elle jugerait l'état de santé incompatible avec la poursuite de la course.

DROIT A L'IMAGE

Chaque coureur (ou représentant du coureur lorsque celui-ci est mineur) autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires pour les années suivantes. Toutes publications d'images ou résultats sur les réseaux sociaux devront indiquer le nom de l'organisateur Olympique de Nouméa triathlon ou Olytri.

RESPONSABILITE

L'organisation est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile FFTRI. Vu la nature de l'épreuve, les difficultés d'accès au parcours et le temps d'intervention ne pourront être retenus pour un recours contre l'organisation ; L'organisation n'est pas responsable des vols de matériel qui pourraient intervenir sur le site ou sur le parcours.

Information aux équipes

Les membres de l'équipe doivent porter la puce cheville gauche.
10 mètres de séparation maxi durant la course

Briefing avant l'épreuve

Les informations ci-dessus sont considérées comme votre briefing. Un rappel du parcours en cas de modifications ainsi que les règles de sécurité seront rappelés 15 minutes avant le départ.

Natation

Si vous êtes un nageur lent ou peu confiant, veuillez commencer à l'arrière du peloton. Le parcours est clairement marqué par des bouées. Si vous avez besoin d'aide pendant votre nage, veuillez lever la main et appeler l'un des bénévoles. Lors de l'échauffement prenez vos repères, bouées et sortie.

Course à pied

Des stations de boissons le long du parcours, veuillez les utiliser pour assurer une bonne hydratation.

Veuillez rester sur le parcours de course à tout moment (droite), sauf en cas de dépassement. Le torse doit être couvert en tout temps pendant la course.

Le coureur ne doit pas être accompagné par un cycliste lors de l'épreuve

Code de bonne conduite

Olympique de Nouméa

Afin de garantir et de maintenir une atmosphère sûre, amusante et agréable pour nos participants, l'Olympique de Nouméa Triathlon souhaite qu'un code de conduite soit respecté lors de ses épreuves.

- Respect des bénévoles.
- Respect du règlement.
- Respect de l'environnement (les épreuves de OLYTRI ont le Label triathlon durable).
- Respect des athlètes féminines (les épreuves de OLYTRI ont le Label Mixité).
- Respect des enfants

En cas de violations de ce code, l'Olympique de Nouméa Triathlon se donne le droit d'exclure définitivement l'athlète ou les parents des épreuves sportives futures organisées par OLYTRI

Parcours SwimRun Chât. Royal - Baies des citrons

